

Associations - Annexe n°2
DEMANDE DE MATÉRIEL

Coordonnées de l'association

Nom :
 Tel (fixe ou mobile) :
 Mail :
 Contact & titre :

Manifestation

Intitulé et/ou intitulé :
 Dates : Horaires:
 Lieu(x) :
 Date et horaires de montage :
 Date et horaires de démontage :
 Entrée payante pour le public : oui non

Matériel (nombre)

	nb		nb
<input type="checkbox"/> Chaise* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Table 2,00m + tréteaux* :...	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Banc bois 2m* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Table 2,00m plastique**	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Banc plastique 2m* :	<input type="text"/>	**Cuisine et charges lourdes interdites	
<input type="checkbox"/> Grille Expo* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Séparateurs « ping pong »* :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Podium fixe* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Barbecue*	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Congélateur* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Estrade* : module 1m/1m/0,20m	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Bac gris* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Isoir* :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Panneau élection* :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Urne* :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Barrière Vauban* :	<input type="text"/>		

***SOUS RÉSERVE DE STOCK DISPONIBLE et/ou POSSIBILITE DE MONTAGE**

Demandes associées, cocher les cases correspondantes :

Besoin d'un branchement eau/élect.

Obligatoire : lister tous les appareils branchés, donner la **puissance total en kW** (kiloWATT), **détailler la demande sur votre plan d'implantation** (indiquer chacun des espaces à électrifier, avec la puissance totale pour chaque prise)

TAPIS. Protection des sols des gymnases :

- **obligatoire** dans le gymnase des 3 Sources et du Valentin si vous utilisez tables et chaises.
- **sauf dérogation, la pose et le rangement sont à réaliser par vos soins.**

Autre demande, **se rapprocher du service 3 mois avant** votre événement

Préciser **ici** et/ou détailler votre demande par mail

Livraison aller Oui NonDate et heure de livraison **souhaité** :

..... / / 20... .. h

Livraison retour Oui NonDate et heure de livraison **souhaité** :

..... / / 20... .. h

Lors de la reprise, matériel NETTOYÉ et REGROUPÉ avant le passage de nos équipesLa Mairie prend en compte vos souhaits, mais **les horaires pourront être modifiés en fonction des contraintes de nos services** (agenda, moyens humains, horaires)**Plan d'implantation :** Fournir un **plan d'implantation intérieur / extérieur** le plus détaillé possible.

Doit y figurer, selon la nature de votre événement : stands, barnums, barrières, branchements électriques / eau, podium, entrées et sorties, circulation et flux public/participant, etc.

Conformément aux modalités décrites ci-dessous, ***l'association assure que*** :

- le matériel sera utilisé convenablement et restitué dans le même état
- l'association signalera toute perte/dégradation et assumera la contre-partie financière réclamée par la ville

Fait le :

Signature :

Modalité de prêt aux associations**Délai :**Les demandes doivent être envoyées **au minimum 2 mois** avant la manifestation, au *service sports - jeunesse - vie associative*, seul service habilité à instruire vos demandes.Soit par mail : sport.asso@bourg-les-valence.frSoit par courrier : Mairie de Bourg-lès-Valence
Direction Sports - Jeunesse - Vie Associative
26 rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence*Cependant, durant les périodes particulièrement chargées en manifestation (avril à août), il est recommandé de déposer le dossier le plus tôt possible.*

- Privilégier une prise en charge par vos soins **dans nos ateliers, aux horaires suivants** :
 - du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
 - vendredi de 08h30 à 12h00
- Livraison possible aux mêmes horaires.

Les livraisons en dehors de ces créneaux seront facturées.**Dispositions particulières :**

- Toute demande, en dehors des jours et heures ouvrées, de matériel spécifique nécessitant obligatoirement une livraison et un montage par nos agents (tribune et podium) ou une demande de branchement électrique sur le domaine public peut entraîner la **facturation** de la prestation.
- Toute manifestation prévue engage la responsabilité de l'organisateur quant au matériel qui lui est mis à sa disposition. Un justificatif de stockage dans un **lieu sécurisé** ou une attestation de société de gardiennage peut être exigé.
- Seul le matériel et les prestations mentionnés ci-dessus sont mis à disposition.
- La ville se réserve le droit de demander une **réparation financière** en cas de dégradation et/ou perte de matériel. Le coût de la remise en état et/ou de remplacement de matériel sera intégralement réclamé à l'emprunteur.